



Délégué Régional

Qu'est-ce que c'est ?

Quel est son rôle ?

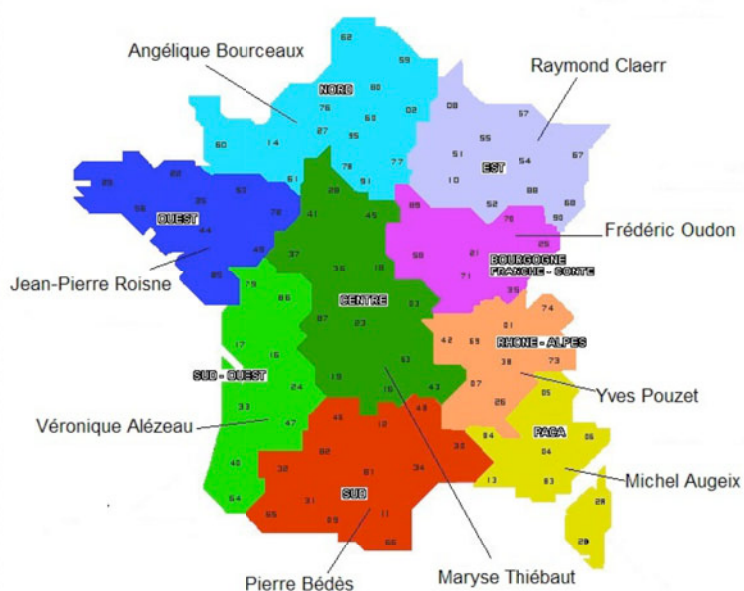
Quelles sont ses missions ?

Avec qui ?

Fédération Française de Bonsaï

Carte d'identité du DR

Carte des Délégués régionaux en 2013



- La Fédération Française de Bonsaï est structurée en 10 régions

- A la tête de chacune d'elles il y a un(e) délégué(e) régional(e)

... et bien sûr ...



David Berry

Comment est-il élu ?

- Il est élu par les présidents des clubs de la région.
- Il est membre de droit du Conseil d'Administration de la Fédération.
- Son mandat est de trois ans, renouvelable.
- Le Délégué Régional (DR) dépend lui-même du vice-président de la FFB chargé des régions et de la Formation.

Quel est son rôle ?

- ✓ Le DR a un rôle clé à jouer dans sa région ; c'est à lui que revient la mission de fédérer et d'animer les clubs dans le cadre des statuts et des directives de la Fédération.
- ✓ Il est un relais permanent entre les clubs de sa région et la fédération mais aussi entre les clubs et le Collège des Juges.

Quelles sont ses missions ?

- ✓ Il est l'interface entre la FFB et sa région.
- ✓ Il organise la manifestation régionale annuelle dont il est le maître d'œuvre, en s'appuyant sur un club de sa région.
- ✓ Il organise les sessions de Formation des animateurs de Club pour sa région. *Dossier « FAC ». Les documents des futures sessions seront remis au fur et à mesure .*
- ✓ Il répond directement aux demandes d'intervention de N2 ou N3 formulées par les clubs. *Fiches pratiques n° 01 « Demande d'un intervenant »*

Mais aussi ...

- ✓ le DR organise ou prête son concours à l'organisation des événements importants dans sa région (Congrès, passage des niveaux de l'École Française du Bonsaï, manifestations régionales, Concours du nouveau talent, expositions, etc ...).
PowerPoint « L'Exposition régionale ».
- ✓ Il se charge d'expliquer l'utilisation du kit d'organisation congrès ou exposition et de le transmettre au(x) club(s) organisateur(s). *Dossier 2-3 « Kit d'organisation d'un congrès ou d'une exposition ».*

Et enfin

- ✓ Il apporte son soutien aux passionnés qui envisagent de créer une association et leur facilite les démarches. *Fiches pratiques n° 02 « modèle ... ».*
- ✓ Il rencontre une fois par an les clubs de sa région (dans la mesure du possible). *Fiches pratiques n° 03 « NDF »*
- ✓ Il transmet à la vice-présidence en charge des régions son bilan annuel. *Fiche pratique n° 04 « Bilan annuel DR »*

Le DR et la communication au sein de la FFB

